

## Bureau syndical du 11/06/2025

### Procès-Verbal

Étaient présents : Dominique COMBAZ, Marc GAUTIER, Pascal Gentil, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD,

Étaient excusés : Daniel BATON, Freddy REY

Etaient absents : Williams DUFOUR

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative, et Yann Carron, coordinateur eau et climat

Secrétaire de séance : Alain Perrot

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence.

Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 12/03/2025 :

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

**Le Bureau Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité**

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 12/03/2025
- 3) Préparation du Conseil Syndical du mercredi 25 juin 2025 :

- Présentation nouvel agent : Yann Carron

- Point technique :

\* Contrat eau et climat

\* Animations pédagogiques 2025/2026

\* Sécurité et prévention

\* Présentation du rapport d'activité 2024

- Délibérations :

\* Rapport activité 2024

\* Convention CDG 38 dispositif de signalement violences, discrimination harcèlement et agissements sexistes

\* Animations pédagogiques 2025/2026

\* Convention d'entretien site Moulin Neuf à Entre-Deux-Guiers

\* Suivi environnemental Confluence

- Divers : Chargé(e) mission communication, prochaines dates

#### *Préparation du Conseil Syndical du 25/06/2025*

---

**1/ Présentation du nouvel agent : Yann Carron** : Yann Carron prend la parole et se présente ; il indique qu'il connaît le territoire et qu'il a eu une première expérience en bureau d'étude sur la ripisylve et les invasives. Il a été recruté en tant que coordinateur eau et climat et préservation des milieux aquatiques au sein du SIAGA depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025. Ses principales missions seront l'animation et la coordination de contrat eau et climat par la mise en œuvre de la politique de l'eau du bassin versant, l'élaboration et la mise en œuvre d'un contrat de milieux, la mise en œuvre et la gestion administrative des actions portée par le SIAGA,

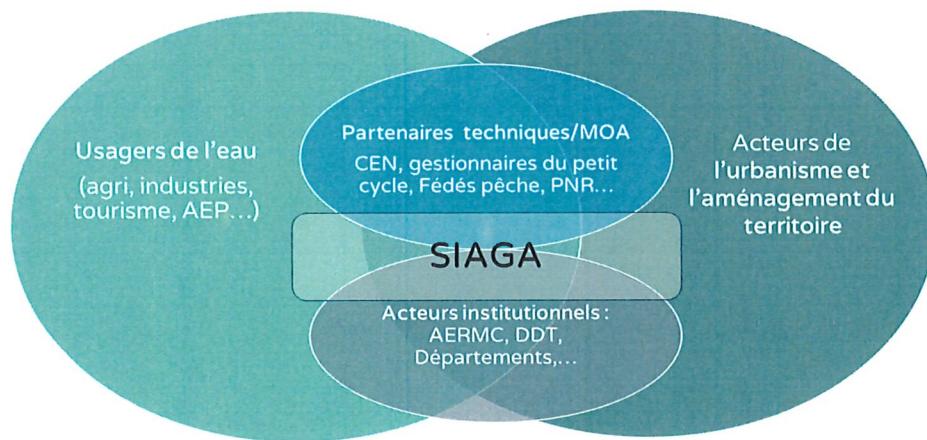
#### **2/ Point techniques :**

- **Bilans contrat de bassin 2022/2024 et contrat eau et climat** : Yann Carron indique que le bilan du contrat de bassin 2022-2024 permet d'identifier les axes d'intervention du SIAGA et son niveau de compétence sur les différentes thématiques : gestion milieux aquatiques, prévention de inondations, zones humides, gestion quantitative, qualité de l'eau, ruissellements et gestion des eaux pluviales :
  1. Connaissance : niveau expert
  2. Intervention de terrain : Maître d'ouvrage
  3. Initiation et accompagnements es changements : le syndicat est locomotive
  4. Communication et sensibilisation ; le syndicat est ambassadeur

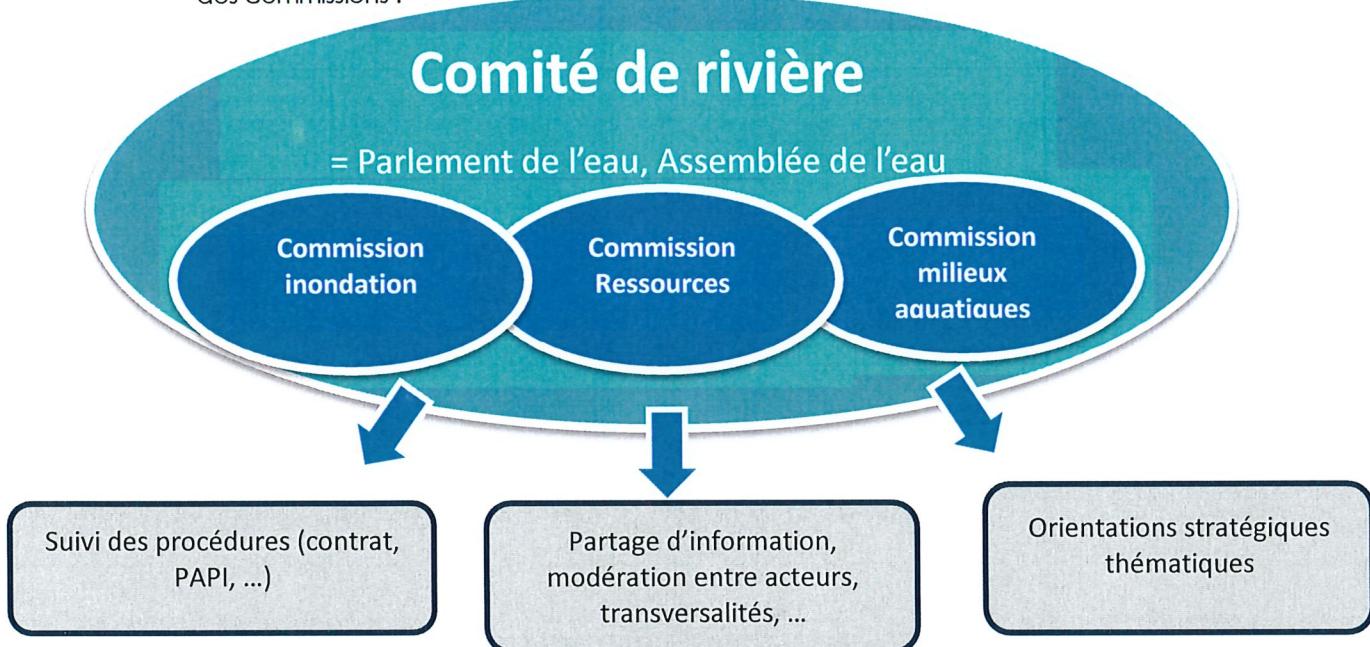
Selon les thématiques, il conviendra de mettre la priorité sur certaines. Pour se positionner stratégiquement, le SIAGA devra pérenniser et élargir le socle Gemap, qualité et quantité de l'eau ainsi que la sensibilisation et communication.

Jean-Louis Reynaud précise que le SIAGA pourra mieux accompagner les partenaires.

Ensuite, Yann Carron explique les relations d'acteurs et gouvernance :



Il est proposé d'organiser différemment les comités de rivières et comité de pilotage en créant des commissions :

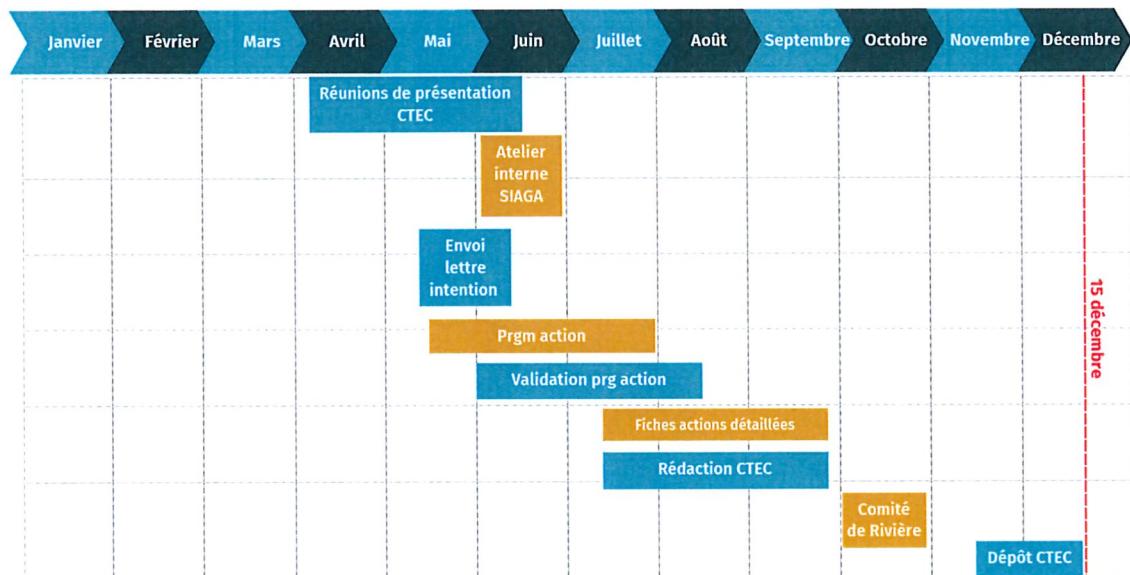


Le contrat eau et climat se déclinera sous trois points :

- 1/ les milieux aquatique et humide, et biodiversité
  - 2/ la préservation de la ressource en eau, le partage de l'eau et la sobriété des usages
  - 3/ la pollution de l'eau comprenant l'assainissement, la gestion intégrer des eaux pluviales

Il comprendra huit thématiques qui seront l'assainissement, l'agriculture, l'alimentation en eau potable, les industries et autres activités économiques, la réduction des substances dangereuses, le partage de l'eau et la sobriété, le pluvial et le sol, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Ensuite Yann Carron présente le calendrier prévisionnel en indiquant qu'il sera réalisé en deux phases de 3 et 2 ans, soit 5 ans, et que le dépôt du contrat est prévu au 15/12/2025 :



Yann Carron indique ensuite qu'il convient de compléter un document du programme des actions dans lequel on peut inscrire des montants estimatifs, puis dans un second temps, dans les fiches actions détaillées, il conviendra d'être plus précis et de noter des montants issus de devis.

Yann Carron ajoute que la fiche aide de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse préciseront les taux de subventionnement.

Didier Girard clôture en indiquant que l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse souhaite vivement qu'il y ait des fiches sur des travaux sur les eaux pluviales

- **Animations pédagogiques 2025/2026** : Didier Girard indique que la fin des inscriptions des écoles est le vendredi 13/06/25 à midi.  
Actuellement 28 classes sont inscrites, ce qui représente environ 600 élèves, 12 écoles dont 6 en Savoie et 6 en Isère. 11 classes ont demandé un transport en bus, certaines ne savent pas encore si elles en auront besoin.  
Quant aux associations intervenantes, il y aura la FNE Isère et Savoie, le Pic Vert, Espace Nature Isère, Sébastien Durlin (animateur indépendant à Champagneux qui nous a rejoint sur 2024/2025) et la fédération de pêche (nouvel intervenant) sur 2025/2026.  
L'estimation des coûts est de 28800 € pour les animations pédagogiques, 6000€ pour le matériel pédagogiques et 3500 € pour le transport en bus.
- **Sécurité et prévention** : Didier Girard indique que notre agent sécurité et prévention des risques est en train de préparer le document unique d'évaluation des risques ; elle a également mis en place le registre santé et sécurité au travail, établi le protocole de prévention des consommations d'alcool et produits psychoactifs – protocole addictions et ses documents d'accompagnement, ainsi que le protocole de prévention et de gestion des périodes de fortes chaleurs. Elle a également acheté les trousse de secours, donné les consignes de devoir d'alerte et de droit de retrait, les consignes en cas d'accident du travail. Sur l'année 2025, deux nouveaux agents seront formés en SST. Le SIAGA adhère également au protocole de signalement des agressions et violence avec le CDG38.
- **Rapport d'activité 2024** : après avoir relu le rapport d'activité 2024, Jean-Louis Reynaud demande aux membres du bureau s'ils ont des modifications à apporter. Les élus n'ont pas de remarques particulières à ce document.
- **Délibérations** :
  - **Présentation du rapport d'activité 2024** : Jean-Louis Reynaud rappelle que la présentation du rapport d'activité annuelle est une obligation légale et que la présentation du rapport d'activité annuelle doit également être réalisée dans tous les EPCI-FP membres et que cette présentation doit permettre d'informer l'exécutif des EPCI-FP de l'activité du SIAGA. Il propose à l'assemblée d'acter la présentation en séance du rapport d'activité.
  - **Dispositif signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes - MANDAT AU CDG38** : Sabine Gandy explique que le CDG 38 propose aux collectivités de gérer pour leur compte ce dispositif de signalement par voie de convention.  
La mission proposée par le CDG 38 permettra ainsi pour les collectivités signataires de disposer d'une équipe d'experts, d'un accompagnement individualisé et personnalisé et dans le respect de la réglementation RGPD.
  - **Inventaires environnementaux du projet de restauration de la confluence Guiers Rhône** : Didier Girard rappelle que SIAGA a pour projet la restauration de la confluence Guiers-Rhône à Saint Genix les Villages et Aoste. Cette renaturation implique des travaux hydromorphologiques ayant un impact temporaire sur les milieux concernés. Des suivis environnementaux sont donc nécessaires afin de définir l'état initial de ces milieux, les effets du projet sur ces derniers ainsi des mesures d'accompagnement. Le coût de cette action est estimé à 30 000 € HT. Il est proposé de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles pour le financement de ces suivis.

- **Animations pédagogiques Guiers – Aiguebelette-Truison-Bièvre- Année 2025-2026 :** Didier Girard explique que le SIAGA va renouveler les actions d'animations pédagogiques auprès des écoles du territoire. Ces actions seront engagées sur l'ensemble du territoire Guiers Aiguebelette Truison Bièvre et seront coordonnées par la chargée de mission communication en charge des actions d'animations et de communication. La base de loisirs des Echelles pourra être un lieu pour ces animations ainsi que la maison du lac d'Aiguebelette.  
Ces animations seront réalisées par divers acteurs (notamment associatifs) de protection de la nature, spécialisés dans ce type d'actions de sensibilisation auprès de publics variés (notamment scolaire).  
Pour les classes, il est estimé une moyenne de 34 classes par an (2025-2026) avec 2 à 3 interventions d'une demi-journée. Celles-ci alternent avec des sessions en classe et des sessions sur le terrain, à la découverte des milieux aquatiques locaux (couverture d'une partie des frais de bus à prévoir : ceux-ci sont souvent trop onéreux pour les écoles et freinent l'adhésion au dispositif).  
Le coût est estimé à 38 300,00 € répartit comme suit :  
 ➤ Animations scolaires, : 32 classes/an X 3 interventions : 28 800 €  
 ➤ Transport par car Bus : 20 classes/an X 1 interventions : 3500 €  
 ➤ Matériel pédagogique : 6 000 €  
 Il est proposé de solliciter les aides auprès de l'agence de l'eau rhône méditerranée corse à hauteur de 70%.
- **Convention tripartite de services pour l'entretien de la rivière de contournement du seuil du moulin neuf :** Didier Girard rappelle que dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée du SIAM au SIAGA concernant les travaux de mise en conformité du Seuil du Moulin neuf (ROE 40101), réalisés conformément à l'action « B1-1-12 Moulin neuf » du contrat de bassin GATB 2022-2024, une surveillance et des entretiens ponctuels sont nécessaires pour maintenir les fonctionnalités de l'ouvrage. Une convention tripartite régit ces différentes interventions, pouvant être synthétisées en ce qui concerne le SIAGA comme suit :  
 - Assurer les visites de surveillance de l'ouvrage  
 - Réaliser un suivi écologique et hydromorphologique du fonctionnement de la rivière de contournement  
 - Déclencher et réaliser les interventions manuelles pouvant remédier à une non-alimentation en eau de la rivière de contournement (retrait d'embâcles, réalisation de saignées pour réorienter un flux d'eau d'alimentation)  
 Didier Girard précise que les visites et surveillances sont réalisées par un technicien du SIAGA et n'engendrent pas de surcoût autre que le temps passé par l'agent et que les interventions manuelles menées par le SIAGA n'engendrent pas de surcoût et sont réalisées dans le cadre du plan de gestion des ripisylves.

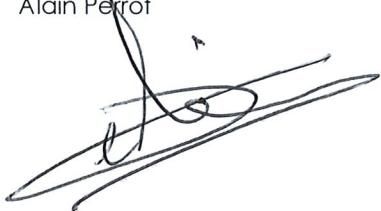
#### 4/ Divers :

- Concours photos 2025 : Sabine Gandy énumère les propositions de lots à gagner qui sont :
  - Initiation à la pêche
  - Initiation à l'aviron sur le lac d'Aiguebelette
  - Carnet d'entrées à Rivièr'Alp
  - Bon d'achat pour des plantes diverses
  - Location de paddle au lac de Romagnieu
  -
- Point ressources humaines : Le contrat de projet de l'agent chargée de mission communication arrive à échéance le 4 juillet 2025, le SIAGA va lui proposer un renouvellement de 3 ans.
- Prochaines dates :
  - Samedi 14 juin : 30 ans du PNRC à St Pierre de Chartreuse <https://www.amis-chartreuse.org/nos-activites/rendez-vous-en-chartreuse/30-ans-du-pnr-de-charfreuse.html>
  - Lundi 23 juin à 16h00 à Maison du Parc à St Pierre de Chartreuse : Copil rivières sauvages
  - Mercredi 25 juin à 18h00 : Conseil Syndical
  - Jeudi 3 juillet à 17h00 : Cérémonie pose 1<sup>ère</sup> pierre nouveau bâtiment
  - Lundi 7 juillet à 9h00 à Maison du Lac : Copil ressource en eau
  - Mercredi 24/09 à 17h30 : Bureau Syndical ?

- Mercredi 12/11 à 17h30 : Bureau Syndical ?
- Mercredi 26/11 à 18h00 : Conseil Syndical ?

L'ordre du jour ayant été complément examiné, la séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance  
Alain Perrot



Le 11/06/2025  
Le Président  
Jean-Louis REYNAUD

